



## Nuisances sonores, aboiements

Par **18freak**, le **20/03/2011** à **08:53**

Bonjour,

Je travaille en horaire décalé (3x8) et lorsque je ne travaille pas j'aime bien, comme tout le monde dormir plus tard le matin.

J'ai un problème avec mon voisin qui laisse son chien aboyer.

J'ai acheté une maison il y a un an et depuis j'endure ce Rottweiler le matin de 7h30 à 9h00 et le soir de 16h40 à 19h00, le weekend j'ai le droit de dormir jusqu'à 8:20, mais ça dure presque tout l'après-midi.

Le problème c'est que c'est pas en continu il va aboyer une vingtaine de fois s'arrêter et recommencer 5 min plus tard. mais c'est quasiment à horaire fixe tous les jours.

J'ai déjà fait des démarches auprès du voisin "discussion/engueulade" lettre recommandée, courrier à la mairie et conciliateur de justice. Rien n'y fait même les gendarmes ne font rien, malgré des mains courantes et un dépôt de plainte (enquête non concluante).

D'autres voisins me soutienne, mais de loin. Bref personne ne veut prendre ses responsabilités.

Que faire ? Ma santé et celle de ma femme commence à en pâtir vu qu'il nous réveille tous les jours.

Par **jeetendra**, le **20/03/2011** à **09:13**

Bonjour, avez vous envoyé un courrier recommandé avec accusé de réception au Procureur de la République afin qu'il intervienne pour que les troubles de voisinages cessent immédiatement, joindre toutes les preuves que vous possédez, bon dimanche à vous.

Par **18freak**, le **20/03/2011** à **18:28**

Bonjour,

Je n'ai pas envoyer de courrier au procureur de la république.

De quelle type de preuves parlez vous ?

Je peux fournir des témoignages de membres de ma famille qui ont dormis chez moi et se sont fait réveiller par le chien en question.

Mais je ne sais pas si cela a valeur de preuve.

Je n'ai pas de constat autre que ceux que j'ai fait... je note les horaires où le chien aboie quand je suis présent à mon domicile. Du moins ceux qui sont gênants, je ne peux pas être attentif tout le temps et tout noter.

Comme le reste je en sais pas si cela constitue une preuve.

Merci, et bon dimanche à vous également.